

Beaucoup de Sud-Africains, notamment les partisans des sanctions, ont sévèrement critiqué le désinvestissement. Selon le secrétaire général du syndicat des travailleurs de l'industrie chimique (*Chemical Workers Industrial Union*), de nombreux retraits sont des manoeuvres de «camouflage industriel» qui permettent aux désinvestisseurs de renoncer à une propriété sans en perdre le contrôle. En outre, les Blancs d'Afrique du Sud qui en avaient les moyens ont ainsi réalisé d'énormes profits en achetant les biens des compagnies étrangères à des prix dérisoires. Le mouvement syndical s'est efforcé de combattre les conséquences, mal comprises, du désinvestissement. Dans des cas isolés comme le rachat de la *General Motors*, la nouvelle direction sud-africaine a licencié les délégués syndicaux et a pris une position antisindicaliste agressive. Toutefois, d'une manière générale, les retraits n'ont causé que peu de pertes d'emplois.

Malgré le maintien des relations sans participation, le retrait des entreprises étrangères est dangereux pour une économie qui doit sa croissance au savoir-faire, à la technologie et aux finances internationales. Selon le président de l'*Anglo-American*, M. Gavin Relly, «un pays qui est nettement à la traîne en ce qui concerne la technologie moderne, la pensée humaine et l'ingéniosité est condamné à la misère». Pour la majorité des Noirs, qui sont exclus de l'économie, cela va sans dire. Mais une telle déclaration signifie que, même si certains Sud-Africains (y compris le gouvernement) ont publiquement nié l'importance du désinvestissement, l'élite des affaires n'ignore pas l'importance cruciale de relations étroites avec les milieux financiers internationaux.

LES BANQUIERS ET L'APARTHEID : LA FUITE DES CAPITAUX

En 1985, sept États américains et vingt-cinq villes ont cessé de traiter avec les banques qui prêtaient de l'argent à l'Afrique du Sud. Beaucoup pensent que c'est la décision de la ville de New York de leur emboîter le pas qui a poussé la *Chase Manhattan Bank* à refuser d'accorder un prêt à ce pays. Par la suite, la saisie d'avoirs sud-africains par deux banques américaines de compensation a donné le ton à la crise bancaire de 1985.

Le 1^{er} septembre 1985, 60 p. 100 (soit 13,6 milliards de dollars) de la dette extérieure de l'Afrique du Sud, argent dû aux banques et non aux gouvernements étrangers, ont été gélés parce que Pretoria était incapable de faire face aux échéances. Après six mois d'intenses négociations, un accord de rééchelonnement, l'Accord Leutweiler, a été conclu. En quelques mois, la cote de solvabilité de l'Afrique du Sud a chuté, compromettant la capacité du pays d'accéder à long terme aux capitaux étrangers dont dépend son économie.

Dans une analyse récente de la place de l'Afrique du Sud dans le système financier mondial, le Commonwealth a indiqué que «l'Afrique du Sud n'est pas acculée, mais que sa marge de manoeuvre est très mince». Selon le gouverneur de la banque centrale, le rapport dette extérieure produit national brut (PNB) est passé de 20,3 p. 100 en 1980 à 45,7 p. 100 en 1984, et la fuite massive de capitaux, 25 milliards de rands en quatre ans (1984-1988), a encore aggravé cette situation.

Depuis 1985, les banques créancières ont démontré à deux reprises que leur principal souci était d'équilibrer leur bilan.

D'autres accords de rééchelonnement ont été conclus, d'abord en 1987, puis, dans des circonstances plus dramatiques, en octobre 1989. Quand les chefs de gouvernements du Commonwealth se sont réunis en Malaisie pour examiner des demandes de nouvelles sanctions financières, l'Afrique du Sud a annoncé qu'elle s'était entendue avec ses banques créancières pour rééchelonner sa dette privée active jusqu'à la fin 1993. Aux termes de l'accord, un cinquième seulement des 8 milliards de dollars visés sera remboursé d'ici 1993. Cet accord aide l'Afrique du Sud à «doubler le cap» de 1990-1992, période pendant laquelle la dette publique d'environ 6,5 milliards de dollars arrive à échéance. Malgré ses conditions draconiennes, le troisième rééchelonnement a sapé les efforts visant à faire des sanctions financières le fer de lance des pressions internationales au cours de l'année 1990.

Fin 1988, les réserves de devises ont chuté, atteignant leur niveau le plus bas et, bien que le ratio d'endettement sud-africain soit meilleur que celui de nombreux pays en développement, la compression financière est grave. Le dilemme est critique, car pour rembourser sa dette extérieure, l'Afrique du Sud doit réduire ses importations, ce qui entraîne une réduction des investissements, de la production future et de la croissance. En octobre 1989, le gouverneur de la Banque centrale a déclaré : «Actuellement, le pays est obligé de financer son développement économique à partir de ses seules ressources». Par conséquent, la plupart des observateurs estiment que l'Afrique du Sud connaîtra une baisse des revenus réels dans un avenir proche.

Cette situation rend le pays éminemment vulnérable aux sanctions qui réduisent le commerce extérieur et les recettes d'exportation.

LES SANCTIONS COMMERCIALES

L'Afrique du Sud a une économie très ouverte dans laquelle le commerce représente plus de la moitié du PIB, soit près du double du ratio de la plupart des pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE). Elle importe principalement des machines, des biens d'équipement et des produits chimiques, et elle exporte surtout de l'or, des métaux et des produits miniers.

Jusqu'en 1985-1986, peu de sanctions touchaient le commerce avec l'Afrique du Sud, sauf en ce qui concerne le pétrole et les armes. Pendant ces deux années, des mesures ont été prises contre les importations de fer, d'acier, de produits agricoles et de pièces de monnaie en or provenant de ce pays.

Les mesures prises varient considérablement d'un pays à l'autre. Le Danemark et la Suède ont interdit presque tout commerce avec l'Afrique du Sud et tout investissement dans ce pays. Le Royaume-Uni, pays le plus opposé aux sanctions, a résisté à la plupart des mesures adoptées par les dirigeants du Commonwealth en 1986 et en 1988, notamment celles visant à mettre fin à la promotion touristique, à limiter les investissements, et à réduire les importations de produits agricoles et de charbon. Il s'est toutefois plié aux mesures prises par la CE, telles que l'interdiction d'importer du fer et de l'acier.

Sur les plans politique et économique, les sanctions les plus importantes ont été celles prises par les États-Unis. En 1986,